

C / Contacts

La revue des retraités de l'Afpa

N° 105
Avril 2020

Sommaire

- **P/2** Éditorial du Président
- **P/3 à 4** Le 100 % santé
- **P/5 à 7** Stage photo à Arles
- **P/8 à 10** Atelier marionnettes
- **P/11 à 13** Patrimoine Hauts de France
- **P/14 à 19** Colombie
- **P/20 à 22** La majuscule c'est capital
- **P/23** In memoriam
- **P/24** Bulletin d'adhésion

CONTACTS N° 104

Directeur de la publication :
Yves **BRIEX**
Coordonnateur rédactionnel :
Jocelyne **LAPLACE**
Conception et réalisation :
Afpa Direction de la communication

www.retraites-afpa.fr

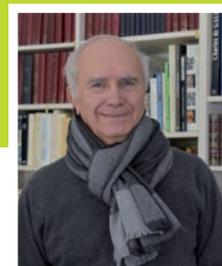
Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa
1, Allée Jean Griffon ZI du Palays
BP 24426 - 31405 Toulouse Cedex 4

L'Amicale Nationale
des Retraités

Afpa 



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



C'est avec un petit pincement au cœur que je rédige ce dernier éditorial en tant que président de l'ANRafpa. En effet comme on dit « toutes les bonnes choses ont une fin ».

J'ai pris énormément de plaisir à animer notre amicale durant 7 à 8 années. Je pense que c'est le bon moment pour me retirer lors de notre prochaine assemblée générale 2020, tout en restant présent et actif.

Il est important de renouveler la présidence ainsi d'ailleurs que les différentes instances de notre amicale pour permettre à l'ANR de poursuivre sa marche en avant, franchir les étapes de modernisation nécessaires par rapport à notre environnement.

De nombreux changements à conduire ou à accompagner nous attendent.

En interne, notre amicale doit se doter en 2020 d'un nouveau système de gestion administrative et comptable, et peut-être d'un site internet rénové au sein d'un nouvel hébergement ; notre Bureau après s'être en partie renouvelé et avoir renforcé son Secrétariat Général va maintenant accueillir une nouvelle trésorière.

Nos équipes régionales s'enrichissent chaque année de 30 à 40 nouveaux adhérents alors que... presque autant nous quittent. Tous ces mouvements sont significatifs d'une amicale qui vit mais il nous faudrait recruter davantage !

A cette fin, le groupe « développement/marketing », créé l'année dernière lors de l'AG et animé par Régine Jacquemin, propose une démarche visant à nous développer plus largement et à instrumenter nos délégués régionaux dans cette optique.

Gabriel DANINO, qui devrait me succéder, a participé à cette réflexion. Des pistes et des mesures ont été actées. Gabriel les enrichira encore et saura les mener à bien.

Pour revenir à ce numéro 105 de CONTACTS, qui devrait être diffusé avant notre AG, je remercie Jocelyne pour la diversité et la qualité des articles présentés, conformes à notre politique rédactionnelle.

Nous n'avons pu faire un point précis que sur la seule réforme aboutie du 100 % santé, étant donné les retards pris par le gouvernement sur les dossiers sensibles impactant les retraités (retraite universelle, dépendance, santé).

Nous avons donné la parole aux régions, à nos adhérents porteurs d'initiatives personnelles ou d'activités qui rassemblent - comme la photo -, aux participants à nos voyages toujours renouvelés, en gardant une place pour des articles insolites comme « La majuscule c'est capital ».

Concernant l'AFPA, il est encore trop tôt pour obtenir de la Direction générale un article de fond sur la mise en place de la réorganisation et du plan d'action qui est déployé depuis le 1^{er} janvier 2020. Un point précis sur le PSE et la mise en œuvre des réformes devrait être fait avec l'AFPA, nous vous en ferons part dans le numéro 106.

Dites-nous si ce numéro répond à vos attentes et faites-nous part de vos suggestions.

Lorsque vous recevrez ce numéro, janvier sera passé, mais permettez-moi quand même de vous souhaiter une excellente année 2020 et de transmettre tous mes vœux de réussite à mon successeur à la Présidence.

Je remercie les membres du bureau, les chargés de missions, les délégués régionaux et toutes celles et tous ceux qui, par leur investissement personnel dans le fonctionnement et l'animation de notre amicale, ont contribué à sa bonne marche et à la convivialité de nos relations.

Recevez mes plus cordiales pensées.

Yves BRIEX,
président de l'ANRafpa

LA REFORME DU 100 % SANTÉ : CE QUI CHANGE EN 2020



Avec le numéro 103 de notre revue, nous vous avons informé de la réforme dite « 100 % santé » réforme proposée par l'État, visant à faciliter l'accès aux soins pour tous, dans les domaines de l'optique, de l'audiologie et du dentaire et ce, sans reste à charge pour l'assuré. Où en sommes-nous, en ce début de 2020 ? Patrick fait le point.

Initiée début 2019, la réforme prend place au fil du calendrier initialement prévu et sera intégralement en application en janvier 2021. L'objectif de cette réforme vise à aider les assurés pour lesquels le reste à charge était un frein à l'accès aux soins en optique, dentaire et audiologie. Pour rappel, le reste à charge est la somme qu'il reste à payer par l'assuré une fois déduit les remboursements de la Sécurité Sociale et de la complémentaire santé. Au terme du calendrier de mise en application de la réforme, il sera égal à zéro euro pour l'ensemble des trois soins ciblés.

La suppression du reste à charge repose sur la contribution de l'ensemble des acteurs des trois filières que sont les dentistes, les opticiens et les audioprothésistes mais implique aussi une hausse des remboursements de l'assurance maladie et des complémentaires santé.

En janvier 2020

Les professionnels de santé concernés ont l'obligation :

- de présenter et mettre en avant les équipements 100 % santé aux assurés,
- de respecter les prix limite de vente (PLV) qui s'appliqueront aux prestations « 100 % santé »,
- de mentionner les tarifs de l'offre « 100 % santé » sur le devis, quel que soit le patient,
- de proposer des services associés aux aides auditives « 100 % santé » (4 ans de garantie, 30 jours d'essai minimum avant achat, suivi annuel pour adapter le réglage) et aux équipements optiques (garantie casse 2 ans).

Toutes les complémentaires santé, qualifiées de responsables devront inclure dans leurs garanties le « 100 % santé » pour les éléments concernés par le calendrier de mise en application. Toutefois les assurés resteront libres de choisir d'autres prestations à prix libres ou modérés mais remboursées aux conditions de la Sécurité Sociale et de leur contrat de complémentaire santé.

Quelles offres pour les assurés ?

Audiologie

- Offre 100 % santé : le plafond des audio-prothèses sera encore abaissé de 200 € et le remboursement total revalorisé de 50 € soit une diminution du reste à charge de 250 € par oreille appareillée.
- Offre en « tarif libre » remboursée aux conditions du contrat de complémentaire santé souscrit (modèle plus innovant).

Optique

- Offre « 100 % santé » prise en charge intégrale pour l'ensemble des corrections : verres amincis anti-reflets, anti-UV et choix parmi 34 montures d'une valeur de 30€ maximum.

- Offre au « tarif libre » remboursée aux conditions du contrat de complémentaire santé souscrit (montures de marque).

Dentaire

- Offre « 100 % santé » : l'inclusion dans le panier dépendra des caractéristiques de la prothèse et de la localisation de la dent sur des prothèses avec un prix de vente limité.
- Offre avec « tarifs modérés » remboursée aux conditions du contrat de complémentaire santé souscrit (prothèse avec prix de vente limité).
- Offre en « tarif libre » remboursée aux conditions du contrat de complémentaire santé souscrit (prothèse haut de gamme).

Les finalités prévues à partir de janvier 2021

- Le panier dentaire « 100 % santé » sera garanti sans reste à charge pour l'ensemble des prothèses
- Le panier audiologie « 100 % santé » sera garanti sans reste à charge.

Les incidences financières du 100 % santé

Du fait de la gratuité de soins concernés, les complémentaires santé ont craint et craignent encore une forte augmentation des remboursements. Certaines ont anticipé en 2019 et ont augmenté fortement les cotisations des assurés. Sous la pression du gouvernement, les complémentaires santé se sont engagées pour 2020 à ne pas répercuter excessivement cet impact. A l'heure des premiers appels à cotisation pour 2020 nous avons pu constater une augmentation de 3 à 3,2 % pour deux complémentaires santé partenaires de l'ANR Afpa.



 Patrick PENA

UNE FORMATION PHOTO À ARLES

Nous vivons dans une société de l'image et nous sommes sollicités en permanence par des représentations qui prétendent refléter la réalité. Dans ce contexte, en particulier avec le développement des réseaux sociaux, la photographie joue un rôle de premier plan.

Il est certain que la photographie ne montre pas les choses telles qu'elles sont, mais telles que nous les voyons, ou telles que nous voulons les montrer ! Encore faut-il maîtriser l'objet « appareil photo » et ne pas se perdre dans les différents réglages !



C'est sur ces bases que nous avons conçu ce stage conduit par Daniel Rognon, amicaliste de la région Sud ; Daniel est un passionné de photo qui a fait une école de photographie et aujourd'hui, c'est un professionnel, fondateur d'une structure de production audio-visuelle et conseil en communication.

Un lieu propice pour la photographie

Notre stage s'est déroulé en Arles, ville où habite Daniel. En Arles, se déroule chaque année, depuis 1969, les « Rencontres d'Arles » qui permettent de découvrir le travail de photographes de renommée internationale.

C'est un lieu idéal pour la photo car la ville est riche de vestiges antiques et romains. Elle compte, en effet, plusieurs monuments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : amphithéâtre romain, théâtre antique, l'église Saint-Trophime d'architect-

ture romane et bien d'autres lieux. La ville, avant d'être la capitale de la photographie, a été immortalisée par Van Gogh lors de son séjour en Arles et nous y retrouvons les lieux immortalisés par l'artiste.

De plus, Arles est à la porte de la Camargue qui offre des paysages naturels magnifiques avec de nombreuses espèces d'oiseaux, ainsi que des taureaux et des chevaux qui permettent (de tenter) de maîtriser le mouvement en photo pour un rendu créatif.

Voilà le terrain de jeux pour nos trois jours de formation.



Une formation sur 3 jours

Au programme : comprendre les notions d'ouverture, de vitesse, de sensibilité et savoir les utiliser ; la notion profondeur de champ, de focale, d'iso ; les modes priorités vitesse et ouverture ; la connaissance et maîtrise de la prise de vue ; étude du cadrage et de la composition de l'image dans le cadre d'une formation/action alternant des périodes à l'intérieur et des périodes sur le terrain.



Après diffusion de ce programme, 14 personnes ont répondu à l'appel ! D'autant plus motivées que Daniel nous a promis « de partager avec nous des moments exquis avec un peu de technique, beaucoup d'images et énormément de convivialité » !

La promesse a été tenue, nous avons beaucoup appris pendant ces journées mais avant tout compris que ce qui était essentiel en photo c'est de savoir regarder et ensuite seulement de photographier. Certains d'entre nous ont utilisé l'un des appareils photo propriétés de Daniel et sont passés directement du smartphone à un appareil photo reflex avec un zoom puissant de plusieurs kilos !

Daniel, en bon formateur, nous a donné quelques challenges, je le cite « photos des crinières de chevaux blancs à contre-jour... car si on shoote bien, c'est magnifique ! ... Macro-photos des naseaux de taureaux de Camargue pour les plus courageux ! » (sic).

Et puis, nous avons partagé ces quelques jours dans une ambiance très sympathique et conviviale. Nous sommes tous prêts à continuer et à nous lancer dans le post-traitement pour que nos photos soient à la hauteur de nos souvenirs ! Même s'il faut tricher... un peu.

Merci à Daniel Rognon, à Chantal Oger et à tous les participants pour ces belles journées dans la bonne humeur sous le soleil de Provence.



Jocelyne LAPLACE

LOISIRS ET CULTURE



LES ENGAGEMENTS DE NOS ADHÉRENTS

LES MARIONNETTES MOYEN D'EXPRESSION ET DE RELATION

Depuis l'Antiquité et dans de très nombreuses cultures, les marionnettes ne cessent de fasciner les petits et les grands. En français, le mot « marionnette » date du Moyen-Age et dériverait d'un des nombreux diminutifs du prénom de Marie.

A fils, à gaine, à tringles, à tige, les marionnettes prennent des formes variées à travers le monde et l'histoire. Manœuvrées par un marionnettiste invisible, ces pantins expressifs et farceurs ont généralement pour vocation de faire rire.

En France, la plus célèbre des marionnettes est sans conteste Guignol, inventé vers 1804 par Laurent Mourguet, canut à Lyon, qui après être devenu marchand ambulancier, devint arracheur de dents ! Il vend des onguents et des drogues afin d'apaiser la douleur et pour distraire ses malheureux patients, installe son théâtre de marionnettes.

Dans la période récente, la marionnette est un moyen de caricaturer des personnalités politiques ou du show-business à la télévision.

Mais au-delà, pour l'enfant, la marionnette peut être un objet transitionnel qui permet de créer des conditions sécurisantes pour s'exprimer, qui encourage la confiance et l'estime de soi, qui contribue à tisser des liens au sein d'un groupe composé, dans ce témoignage, d'enfants et d'adultes.

C'est cette histoire que nous raconte Jeannine avec son engagement au sein de l'association Résonances.

 Jocelyne LAPLACE

Une association aux activités variées au service de la population au sein de la ville de Noisy le Grand

Je fais partie depuis plusieurs années d'une association qui s'appelle Résonances. Il s'agit d'une association loi 1901, basée sur le bien-être et le vivre ensemble. Les ateliers ont lieu tous les mardis, avec l'éveil culturel pour les moins de 3 ans et le bien-être pour les seniors.

Cette association s'occupe également des enfants de 6 à 17 ans pendant les vacances scolaires, avec la participation des seniors. Nous étudions les couleurs, les sons, la musique, la peinture, la méditation et la visualisation positive.

Régulièrement nous faisons des sorties « nature » avec une personne de la Maison des Plantes, nous assistons à des cours de posture avec un kinésithérapeute et nous participons également à des manifestations pendant l'année afin de fabriquer avec les enfants de la commune, différents petits objets en fonction du motif de la manifestation (comme des chapeaux de fée ou de magicien, des boules de Noël, des masques, etc.).

Le financement est assuré par l'association avec la participation des parents et des seniors.

Actuellement, nous sommes 12 retraitées pour l'atelier seniors, la responsable de l'association a une formation universitaire, elle était responsable de la petite enfance pour la ville de Noisy le Grand.

Un projet basé sur du vécu, pour avancer ensemble, enfants et seniors

Il y a 18 mois, lors d'un stage, animé par

LES ENGAGEMENTS DE NOS ADHÉRENTS



une marionnettiste professionnelle, qui apprenait aux enfants de 6 à 17 ans à gérer leurs émotions grâce à une marionnette, une adulte a proposé que les séniors apprennent aussi à manipuler la marionnette.

Le projet voyait le jour et de fil en aiguille, nous sommes arrivés à élaborer un projet commun avec les enfants, un spectacle intergénérationnel qui présenterait l'enfance des séniors et celle des enfants, le tout à travers une marionnette.

Nous avons passé plusieurs jours, enfants et séniors, à parler de notre enfance et des moments les plus marquants, les plus traumatisants aussi. Il y a bien sûr beaucoup de différences entre les générations, mais il existe les mêmes faits marquants comme les déménagements et la perte des amis. Nous avons, très vite, décidé de fabriquer une marionnette qui représente l'enfant que nous étions à 6 ans.

On passe à la fabrication

La fabrication de cette « poupée » a pris beaucoup de temps car nous ne pouvions nous réunir avec les enfants, qu'une semaine à chaque « petites » vacances scolaires.

Pour les séniors, nous sommes parties d'une boule en polystyrène que nous avons façonnée avec du papier journal trempé dans un mélange de colle et de plâtre pour former le visage. Pour les yeux, il a fallu creuser la boule et coller 2 balles de tennis de table. Nous avons lissé ce qui devenait petit à petit un visage avec du plâtre et peint le tout d'une couleur se rapprochant de la couleur de la peau. Pour les yeux, la nuance devait être au plus proche de la couleur réelle de nos yeux.

Nous avons très vite compris que les enfants ne pourraient pas appliquer cette méthode, vu les difficultés que nous avons rencontrées. Nous avons opté pour un masque en plastique auquel les enfants ont rajouté des yeux (balle de tennis). Peindre les yeux a été difficile pour les plus petits, surtout pour rendre les yeux expressifs.



LES ENGAGEMENTS DE NOS ADHÉRENTS



Le corps a été fabriqué en tissu avec du rembourrage et chacun a fait le choix de vêtements correspondant à sa façon de s'habiller à l'âge de six ans. La marionnette a été dotée d'un contrôle afin de la manipuler facilement car c'est relativement lourd (il s'agit d'un morceau de bois positionné à l'arrière de la poupée pour les seniors et pour les enfants, d'une poignée en fer).

L'écriture du scénario

Le scénario a été écrit grâce à tout ce qui s'était dit pendant la première semaine. Pour les seniors les plus âgées, le point le plus marquant était le souvenir de guerre et pour tout le monde les souvenirs des déménagements, de la rentrée scolaire, des fêtes de Noël avec les cadeaux et les fêtes de village.

Nous avons donné à nos marionnettes, le petit nom que l'on nous donnait enfant afin de bien différencier le moment où la marionnette parlait et lorsque nous, adultes, prenions la parole.

La récompense : présentation du spectacle

Les répétitions se sont déroulées dans une ambiance très chaleureuse même si nous avons beaucoup travaillé car le plus difficile était de rendre la marionnette vivante.

Nous avons organisé une répétition générale avec un public tout acquis : les parents des enfants ! Pour le spectacle, les spectateurs étaient pour moitié les parents et amis et pour moitié des habitants de Noisy. La Ville avait fait paraître un article dans le journal municipal.

Notre « troupe » a été invitée dans plusieurs « maisons pour tous » pour présenter notre spectacle à partir de septembre, période où d'avantage de personnes sont présentes.

Le retour a été très positif et l'émotion a été au rendez-vous de ce spectacle intitulé « raconte-moi ton enfance ». Nous avons agrémenté le spectacle d'une exposition avec des éléments des années 50-70 que nous avons dans nos greniers.

La « troupe » est constituée de 10 seniors et 10 enfants. J'ai vraiment adoré donner la réplique à mes petits enfants car comme trois autres personnes, nos petits enfants étaient de l'aventure. Le plaisir a été grand de voir évoluer les enfants au fur et à mesure des répétitions, de les voir prendre de plus en plus confiance en eux et surtout de constater que seniors et enfants pouvaient former un groupe soudé.

L'avenir

A partir de la rentrée 2019, une nouvelle aventure nous attend avec une soirée sur le thème « le masque et la fête vénitienne ». Nous fabriquerons des masques et des vêtements. De plus, nous allons produire une dizaine de représentations de notre spectacle « raconte-moi ton enfance » pour la commune qui a subventionné ce spectacle intergénérationnel.

Beaucoup de bons moments en perspective !

 **Jeannine Beaujean**



DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE DES « HAUTS DE FRANCE »

Chaque réunion des retraités de l'ANR en Hauts de France est l'occasion, après une matinée consacrée aux informations générales sur l'évolution de l'AFPA (en présence d'un responsable), de consacrer notre après-midi à la découverte d'un site remarquable et emblématique de la région. Voici rapidement évoquées trois sorties originales effectuées en 2018 et 2019.

UNE PISCINE TRANSFORMÉE EN MUSÉE À ROUBAIX.

Nous avons participé à une visite guidée de ce musée unique en son genre et revécu l'histoire de cette mutation aussi originale que celle de la gare d'Orsay à Paris.

En 1932, la municipalité de Roubaix ouvrait une piscine moderne à l'architecture « Art Déco ». On y découvrait alors, outre un grand bassin nautique, des cabines de bains publics et une cafétéria en plein centre d'une ville qui avoisinait les 130 000 habitants vivant sur une industrie textile florissante.

Le temps passant, les soucis apparaîtront, notamment dus au vieillissement des structures métalliques rongées par l'atmosphère humide. Le coût des réparations étant très élevé et le contexte économique différent, la fermeture fut décidée. Que faire alors de ce patrimoine ? Parmi les projets présentés, les élus donnèrent leur aval au projet qui respectait le mieux l'architecture : le musée-piscine André Diligent.



VISITE DU MUSEE « ABBE LEMIRE HAZEBROUCK »

La maison qu'habitait l'Abbé Lemire abrite aujourd'hui un petit musée qui rassemble les souvenirs de celui-ci, du mobilier, de nombreuses photographies et sa bibliothèque.

La vidéo présentée a permis à notre groupe de découvrir la vie particulièrement active de cet abbé hors du commun.

Enraciné en Flandre, il naît en 1853 au vieux Berquin dans une famille d'agriculteurs. Il devient prêtre en 1878 à Hazebrouck. D'abord proche des « royalistes légitimistes », il évoluera rapidement vers un catholicisme social et se rapprochera des Républicains. Il se présente à la députation en 1893 et sera réélu jusqu'en 1919.

Son appui à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 lui causera bien des soucis avec la hiérarchie catholique. Malgré une interdiction de se présenter à la législature, il passe outre et se fait réélire contre un concurrent catholique officiel ! Il sera alors interdit de communion par l'évêque... mais élu comme maire d'Hazebrouck ! Le pape lèvera rapidement cette sanction.

Son action militante à l'occasion de l'attentat anarchiste à l'assemblée nationale (dont il sera une victime) se traduira par une prise de position contre la peine de mort. Il luttera aussi pour limiter le temps de travail, proposera la fin du travail de nuit pour les femmes et les enfants, ainsi que du repos hebdomadaire, et du cumul des mandats !

Enfin on se souviendra qu'il a été à l'initiative de la création des jardins ouvriers.

Il gardait toutes les structures antérieures aménagées pour mettre en valeur le patrimoine. C'est maintenant un lieu vivant organisé autour de la peinture, de la sculpture et du textile. Pour bien faire, un auditorium, une bibliothèque, un centre de documentation et une tissuthèque y ont été intégrés. Succès assuré, d'autant que des expositions temporaires permettent la diversification des visites.

C'est pourquoi on se tourne maintenant vers un enrichissement par une extension importante des surfaces. Après une fermeture complète de six mois, la réouverture a eu lieu par la présentation de deux expositions phares : la sculpture avec Giacometti et la peinture avec Picasso.

Retraités de l'AFPA vous pourrez replonger de nouveau dans la piscine musée de Roubaix !

Décédé en 1928, il laisse une image de démocrate-chrétien que l'association qui gère le musée s'emploie à valoriser notamment par la publication des « cahiers de l'abbé Lemire ».

LA DISTILLERIE DE WAMBRECHIES

VISITE GUIDÉE

Après un repas pris en commun au restaurant du centre de Lomme, nous nous sommes rendus à Wambrechies où se poursuit une activité de distillerie de genièvre, pour une visite guidée concoctée par Claudine Dupont.

La distillerie est inscrite au Patrimoine de l'entreprise vivante, compte tenu de son histoire remontant au XVIII^e siècle. Les habitants du Nord ont bien connu l'époque où avant d'entrer au petit matin dans l'usine ou à la mine, on prenait une petite « bistouille » (café et genièvre) pour se donner du courage.

La baisse de la consommation d'alcool a amené l'entreprise à limiter fortement sa production et à se diversifier en produisant d'autres alcools de grains comme un whisky local.

Une visite patrimoniale mêlant l'architecture industrielle et d'anciennes coutumes ouvrières.

Daniel THOMAS



À LA DÉCOUVERTE DE LA COLOMBIE

La Colombie s'est fait connaître au niveau international pendant plusieurs décennies pour de bien mauvaises raisons : cartels de la drogue dont celui de Medellín qui au milieu des années 80 contrôlait 80 % du trafic mondial de cocaïne, extrême violence liée au trafic, essor de groupes armés illégaux comme les FARC spécialisés dans les enlèvements. Vous vous souvenez très certainement de celui d'Ingrid Bétancourt.

Tout cela a entraîné des déplacements de populations avec son corolaire de pauvreté.

Au cours de la dernière décennie, avec la signature d'accords de paix avec les FARC, la situation s'est redressée. L'amélioration de la sécurité a favorisé l'essor du tourisme et la conjoncture économique a progressé, même si la Colombie reste pauvre, en particulier à la campagne.

C'est un pays magnifique avec une étonnante variété de paysages, un climat tropical humide propice à une végétation luxuriante, des variétés de fruits et de fleurs innombrables. Paysages de montagne avec la chaîne des Andes, somptueuse rivière Magdalena, côte caraïbe, nombreux villages colorés et villes coloniales, voilà en quelques phrases tout l'intérêt d'un voyage en Colombie.

Notre groupe ANR, composé de 22 personnes, a découvert en septembre 2019, pour son plus grand bonheur, ce pays d'Amérique du Sud. Ces quelques photos vous donneront un aperçu de ce voyage.

Jocelyne LAPLACE

EN COLOMBIE, nous avons découvert...

Bogota en haut du Cerro de Monserrate pour profiter de la vue imprenable sur la capitale,





déambulé entre les fleurs du marché de Paloquemao à Bogota,





admiré
les merveilles
du museo Del Oro,

joué les explorateurs dans le désert de Tatacoa, paysage fascinant,
labyrinthe rouge raviné par les pluies,



appréhendé
la ville
bouillonnante
de Medellin,
l'avant-
gardiste,
et admiré
les œuvres
de street-
art colorées
et souvent
engagées,



emprunté le
métrocable
de Medellin
et contemplé
la ville d'en
haut,



découvert les grands palmiers
de cire dans la vallée de
Cocora,



LOISIRS & CULTURE



contemplé les Chinas, mystérieux mégalithes bâtis par les précolombiens,



vécu au rythme des Caraïbes dans la vieille ville de Carthagène,

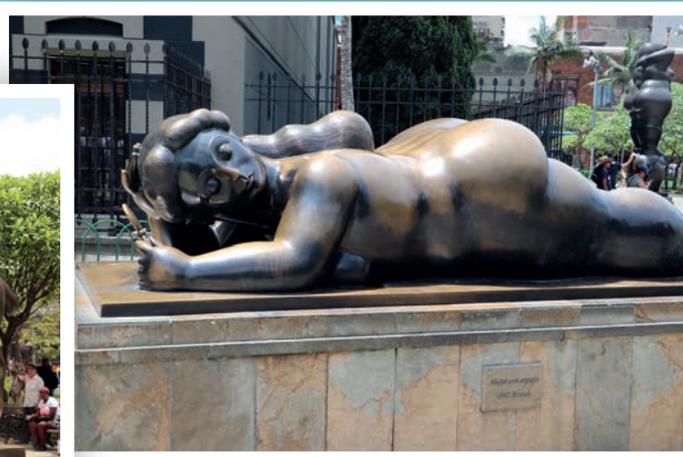
musardé dans les villages colorés, visité une belle hacienda dans la région du café au cœur de ces paysages au climat tempéré et à la végétation luxuriante,



LOISIRS & CULTURE



flâné à Guatapé,
charmant petit
village coloré et
son labyrinthe de
lacs turquoise



mais aussi nous
nous sommes
étonnés devant
l'œuvre de
Fernando Botero
et sa vision des
corps tout en
rondeur.



Tout cela dans
une ambiance
conviviale avec un
guide formidable
qui a su nous
faire partager les
difficultés mais
aussi les beautés
et les réussites
de son pays
d'adoption.

LA MAJUSCULE, C'EST CAPITAL !*



L'appellation « majuscule » s'applique aux textes manuscrits et l'appellation « capitale » aux textes imprimés. Seules les capitales peuvent s'accentuer. Néanmoins dans l'article, par simplification, seul le mot « majuscule » sera employé.

A l'ère de l'Europe, nous nous différencions de nos voisins dans l'emploi des majuscules. Les britanniques et les germains les utilisent plus que nous : ils écrivent 100 Euro et nous 100 euros (avec s et sans majuscule). Observez un billet de banque, EURO est en capitale et sans « s » !

Si tout le monde sait qu'il faut une majuscule au premier mot de chaque phrase qui suit un point, d'autres règles sont souvent ignorées ou mal appliquées.

Bien plus souvent que vous l'imaginez, un mauvais choix entre minuscule et majuscule peut conduire à des quiproquos ; si vous achetez un boudin ou un Boudin, un poussin ou un Poussin, soit vous serez propriétaire d'un tableau de maître, soit vous aurez fait votre marché ! Si vous avez perdu le nord ou perdu le Nord, il s'agira d'un problème mental ou de boussole !

Au-delà du bon sens et de l'esthétique, deux principes coexistent pour décider de mettre ou non une majuscule, **la place du mot dans la phrase et la nature du mot**. La grammaire française est particulièrement riche sur ce thème.



Tester vos connaissances

Cocher les phrases où vous pensez qu'il y a une erreur (réponses en fin d'article).

1. Monsieur Dupont est Allemand, né à Berlin.
2. Marie est née de parents Asiatiques.
3. François-Marie Arouet, dit Voltaire, a habité aux Délices, près de Genève, en Suisse romande.
4. Le mardi 25 décembre, le président de la République s'est rendu au pic du Midi.
5. Quel temps magnifique ! s'écrièrent-ils.
6. Elle répétait toujours « ne t'en fais pas, ça ira ».
7. Si vous aimez le chocolat - et qui ne l'aime pas ? -, ne manquez pas de visiter la fabrique.
8. Bonjour, madame Durand ! Comment allez-vous ? lui demande monsieur Dupond.
9. Le dimanche de la Toussaint, Mme Durand et M. Dupond vont à la pêche.
10. Le ministre de la Défense, qui est chevalier de la Légion d'honneur, a rencontré l'empereur Napoléon III.
11. Les pays de l'Est ont ouvert leurs frontières aux Français pendant la révolution d'Octobre.

Attribution de la majuscule en fonction de la place du mot dans la phrase

Les majuscules s'utilisent pour le premier mot d'un texte, d'un alinéa, d'un vers (en poésie), d'un titre, d'un sous-titre ainsi que d'une phrase qui suit un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation, des points de suspension, sauf :

- si les points de suspension sont intégrés dans une phrase.

Tous les produits posés sur cette étagère, oignons, carottes, clous de girofle,..., sont à ta disposition.

- si le point d'interrogation ou d'exclamation est suivi d'une incise, par exemple dans les dialogues où les éléments qui suivent, sont utilisés comme une remarque.

Pourquoi la nuit est déjà tombée ? s'interrogea-t-il. Quel temps magnifique ! s'écrièrent-ils.

Le premier mot qui suit une virgule, un point-virgule, deux points, prend une minuscule, sauf si la nature du mot induit une majuscule (exemple nom propre).

Les guillemets

Le premier mot d'une phrase entre guillemets, précédée de deux points, prend une majuscule. Si les guillemets sont inclus dans la phrase, il n'y a pas de majuscule.

Paul s'exclama : « Déjà ! ».

Monsieur le professeur de français a défini le mot « majuscule ».

Le ou les tirets, les parenthèses

Dans un dialogue, le tiret indique le changement d'interlocuteur, il est suivi d'une majuscule.

*- Bonjour ! Comment allez-vous ce matin ?
- Très bien, merci. Et vous ?*

Encadrant une phrase ou un segment de phrase, les tirets jouent le même rôle que les parenthèses. La phrase encadrée par deux tirets ou entre parenthèses, conserve sa ponctuation propre.

Si vous aimez le chocolat (et qui ne l'aime pas ?), ne manquez pas de visiter la fabrique.

Attribution de la majuscule en fonction de la nature du mot

Prennent une majuscule :

- les noms propres de personne ainsi que les prénoms, les patronymes et les surnoms (le Tigre), les noms d'animaux (*Milou, Rantanplan*),
- les noms propres géographiques (*France, Toulouse*),
- les mots employés dans un sens absolu qui s'écrivent normalement avec une minuscule, tels *l'Histoire, l'État, l'Homme*,

les Anciens, l'Hexagone,

- les noms de marques commerciales, les noms déposés (*Kleenex*), les noms de navire (*le Belem*).

Ne prennent pas de majuscule :

- les jours de la semaine, les mois (*le mardi 25 décembre*), sauf s'il s'agit d'une date historique (*la révolution de Juillet, le 9-Thermidor an III*) ;
- les noms communs d'entités géographiques (mont, archipel, massif, lac, ...), individualisés par un nom propre ou un adjectif, gardent leur minuscule initiale. C'est le terme distinctif qui prend la majuscule (*la baie des Anges, la mer Méditerranée, le pic du Midi, le golfe du Lion, le mont Blanc, le fleuve Jaune*) ;
- les noms de lieu (quai, place, rue, jardins,...) ; c'est le terme distinctif qui prend la majuscule (*la fontaine Médicis, la tour Eiffel, le pont des Arts*), sauf s'ils désignent une institution (*le Quai d'Orsay, la Place Beauvau*) ;
- les fêtes religieuses (*le dimanche de la Toussaint, le lundi de Pâques*).

Madame, mademoiselle, monsieur

Les termes de civilité s'écrivent avec une majuscule quand ils sont abrégés (Mme, Melle, M.) et dans la correspondance :

*A l'attention de Monsieur Dupond,
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur,
à ...*

Mme Durand et M. Dupond vont à la pêche.

Les termes de civilité s'écrivent avec une minuscule quand ils s'écrivent en toutes lettres.

Bonjour, madame Durand ! Comment allez-vous ? lui demande monsieur Dupond.

Il est admis de mettre une majuscule pour marquer la considération (*Monsieur le Directeur, Monsieur le Président*).

Les noms des fonctions et des titres

Ils prennent une minuscule, c'est le terme les caractérisant qui prend la majuscule : *le ministre de la Défense, le docteur Untel, le frère François, l'archevêque*

de Lyon, le président de la République (mais le Président), le secrétaire général de la mairie, l'empereur Napoléon III, le chevalier de la Légion d'honneur.

Certains titres, assimilés à des noms propres, prennent la majuscule : *le Régent, le Duce.*

Les titres honorifiques prennent la majuscule : *sa Majesté, votre Sainteté, votre Excellence.*

Les noms et adjectifs ethniques s'écrivent avec une majuscule (*les Français, une Bretonne, les Blancs, les Noirs*) quand il s'agit de noms propres et avec une minuscule (*les vins bordelais, les villages ardéchois*) quand il s'agit d'un adjectif ou quand ils désignent la langue (*je parle français*).

Les adeptes d'une religion, d'une doctrine, les membres d'un parti, prennent une minuscule : *les chrétiens, les musulmans, les juifs, les bonapartistes, les communistes.*

Les points cardinaux prennent une minuscule quand ils expriment une **direction**, une orientation, quand ils ont la valeur d'un adjectif. *L'architecte prévoit d'exposer la terrasse au sud.*

Ils prennent une majuscule quand ils désignent **une région** ou un pays.

Les pays de l'Est ont ouvert leurs frontières. L'Afrique du Nord.

Les dénominations formées de plusieurs mots

Prend une majuscule le premier mot caractéristique, c'est-à-dire celui qui permet l'identification, ainsi que l'adjectif qui éventuellement le précède : *la guerre de Sécession, la révolution d'Octobre, le musée du Louvre, la guerre de Cent Ans, le Petit Trianon.*

De nombreux cas particuliers, liés au poids de l'histoire ou à l'importance de l'évènement, échappent à ce principe.

Le domaine de l'Histoire (avec un H)

Les époques célèbres prennent une majuscule (*la Renaissance, le Front populaire*) ainsi que les événements historiques quand ils sont sans complément (*la Grande Guerre, la Première Guerre mondiale*).



Les noms des institutions et des organismes

Les institutions uniques au niveau national ou international, prennent une majuscule au premier mot de l'entité (*la Cour de cassation, le Conseil d'État, le Sénat, le Conseil de l'Europe*), mais le *conseil régional de Bretagne, la cour d'appel de Paris, le musée Rodin, le lycée Fermat*, parce qu'il en existe plusieurs de leur espèce. S'ils sont seulement suivis d'un adjectif, il convient d'écrire *le Musée océanographique, le Musée postal.*

Le sujet est inépuisable, n'ont pas été abordés les titres d'œuvre, les noms commerciaux, les noms célèbres étrangers, le mot « saint », les termes géologiques et zoologiques, les manifestations sportives, les sigles, les acronymes, ...

Réponses :

1 - allemand prend une minuscule (c'est un adjectif).

2 - asiatiques prend une minuscule (c'est un adjectif).

3 et 4 - pas d'erreur.

5 - pas d'erreur (pas de majuscule à s'écrièrent, c'est une incise)

6 - pas d'erreur (guillemets inclus dans la phrase).

7, 8, 9, 10, 11 : pas d'erreur.

* titre du livre de Jean-Pierre Colignon sur l'emploi des majuscules, livre préfacé par Bernard Pivot.

Monique Gauffre



IN MEMORIAM

Marcel MEUNIER est décédé en novembre dernier. Il avait adhéré à l'ANR en 1996 et participait aux activités de notre Amicale depuis 23 ans en Rhône Alpes. Il avait exercé son activité professionnelle au Siège de l'AFPA où il préparait les dossiers d'homologation puis à Lyon où il a terminé sa carrière. Nos pensées amicales vont auprès de son épouse.

Nous déplorons aussi le décès de **Claude ROBERT** en novembre 2019.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

ALSACE, LORRAINE , CHAMPAGNE-ARDENNE

Régine JACQUEMIN (par intérim)
Lotissement Périssette, La Trouche
88110 RAON-L'ÉTAPE -06 72 04 37 00
gerine.jacquemin@orange.fr

AQUITAINE, LIMOUSIN et POITOU-CHARENTE

Denis LE CAPITAINE (par intérim)
chemin des jardins 26150 - PONTAIX
denis-le.capitaine@orange.fr
06 83 34 34 31

AUVERGNE

Jean-Michel MARTIN
13, rue des Fleurs 03310
NERIS les BAINS - 06 86 05 26 20
jmpat2129@yahoo.fr

BOURGOGNE

Daniel DE SOUZA 14, rue des Quatre
Chemins 58000 - NEVERS
06 81 29 10 11 - d.de_souza@aliceadsl.fr

BRETAGNE

Louis HAQUIN
32 bis, rue des Orioux 35400
SAINT MALO - louis.haquin35@orange.fr
02 99 40 64 97 / 06 03 69 13 92

CENTRE, NORMANDIE et ÎLE-DE-FRANCE

Marieluise LEROY
24, rue du Néflier 91800 - BRUNOY
06 62 51 11 49 - yorelm91@gmail.com

FRANCHE-COMTE

Michel GAY
2A, rue des Sources 25310 - THULAY
06 07 29 09 92 - emgay@orange.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Alain GEOFFRAY
3, rue de l'Orée du bois 34740
VENDARGUES - 04 67 16 46 68
geoffray.alain824@gmail.com

MIDI-PYRENEES

Patrick NOEL
26, route de Revel 31450 -
FOURQUEVAUX - 06 18 91 66 84
noel_pat@hotmail.fr

PAYS DE LA LOIRE

Marie-France DOURDAIN
Les ramades, 71 avenue du Petit Canon
44380 - PORNICHET -02 40 61 75 10
marie-france.dourdain@wanadoo.fr

NORD et PICARDIE

Daniel THOMAS
1, la gare 80290 - SAINTE-SEGREE
amedeethomas@orange.fr
03 22 38 02 66 / 06 72 14 71 32

PACA et CORSE

Martine Gaillard
Domaine du cap Liouquet 1700,
Toulon 13600 - LA CIOTAT - 06 82 81 17 26
martine.gaillard0709@gmail.com

RHONE-ALPES

Bruno LE BIHAN
174, route des Alpes 38150
06 41 02 30 43 - agninbruno.le-bihan@sfr.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

L'amicale nationale des retraités de l'Afpa vous souhaite la bienvenue

Chers collègues, amies et amis,

Vous êtes ou allez être en retraite. Une autre vie commence. Venez nous rejoindre à l'amicale.

- > Vous garderez des contacts avec les collègues retraités.
- > Vous disposerez d'informations sur l'actualité des retraites.
- > Vous pourrez participer aux activités proposées par l'Amicale et ses partenaires.
- > Vous bénéficierez de tarifs négociés pour votre mutuelle.

L'amicale vous souhaite la bienvenue

Renseigner très lisiblement les rubriques ci-après

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse:

Code postal : Ville : Téléphone fixe :

Email : @ Téléphone mobile :

Date de départ en retraite ou en préretraite

Établissement : Fonction (facultatif)

Je suis intéressé(e) pour m'impliquer dans les activités de l'ANR au niveau

Régional National International

Date : Signature

COTISATION

Membre actif* ou associé**	42 euros pour l'année
Adhésion entre le 30 juin et le 31 octobre	21 euros
Adhésion à compter du 1 ^{er} novembre (couvre l'année suivante)	42 euros
Conjoint de membre actif ou associé	21 euros

Ce bulletin est à adresser, accompagné du chèque correspondant, à votre délégué régional ou, le cas échéant, au secrétaire général

Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa

1, allée Jean Griffon - BP 24426 - 31405 TOULOUSE Cedex 4

Site internet : www.retraites-afpa.fr

Email : contact@retraites-afpa.fr

* Membre actif : agent retraité de l'Afpa ou ayant appartenu à l'Afpa.

** Membre associé : personne parrainée par un amicaliste et agréée par le délégué régional.

Sauf demande expresse, nom et adresses sont communiqués aux adhérents

Contacts n° 105

Directeur de la Publication : **Yves BRIEX** - Coordination rédactionnelle : **Jocelyne LAPLACE**

Conception et réalisation : Afpa Direction de la communication

© Photos : ANR, iStock

Site internet : www.retraites-afpa.fr

Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa -

1, Allée Jean Griffon ZI du Palays - BP 24426 - 31405 Toulouse Cedex 4

**L'Amicale Nationale
des retraités**

Afpa